



Informations communales

Dépôt public électronique des demandes de permis de construire

Depuis le 1^{er} mars 2022, les dépôts publics des demandes de permis de construire doivent également se faire par voie électronique. Il est toujours possible de consulter le dépôt public en version papier auprès de l'administration communale. Les dossiers en dépôt public peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20860>.

Elections cantonales du 27 mars 2022

Afin d'augmenter le taux de participation aux élections fédérales de 2023, Jb.B a créé un baromètre électoral. Celui-ci sera déjà utilisé pour les élections cantonales du 27 mars 2022. Il sera mis à jour régulièrement par l'administration communale. Il peut être consulté sur le site Internet de la commune, sous l'onglet « actualité ».

Statistique des déchets

313.34 tonnes de déchets ont été éliminés durant l'année écoulée, à savoir :

- 93.32 tonnes d'ordures ménagères (87.01 to en 2020)
- 15.68 tonnes d'encombrants (22.98 to en 2020)
- 23.58 tonnes de verre (28.68 to en 2020)
- 25.02 tonnes de papier (21.16 en 2020)
- 9.61 tonnes de carton (9.58 to en 2020)
- 2.35 tonnes de balayage de routes (4.32 to en 2020)
- 1.47 tonne d'aluminium et fer blanc (1.36 to en 2020)
- 134.13 tonnes de déchets compostables (124.48 to en 2020)
- 0 tonne d'huiles minérales (0 to en 2020)
- 0.224 tonne de capsules Nespresso (0.205 to en 2020)
- 0.6 tonne de bois (1.46 tonne en 2020)
- 2.19 tonnes de souches (0 tonne en 2020)
- 0 tonne de DCMI (0.56 tonne en 2020)
- 2.887 tonnes de textiles (2.363 en 2020)
- 2.287 tonnes de PET (2.441 en 2020)

Fuet, le 9 mars 2022

Conseil municipal